

## **AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**Demande d'enregistrement présentée  
par la Société CLEMENT 2  
sur la création d'une nouvelle plateforme logistique  
sur le parc d'activités Witry/Caurel  
sur le territoire de la commune de CAUREL**

-----

En application des dispositions du code de l'environnement, une consultation publique est ouverte **du lundi 22 mars 2021 au lundi 19 avril 2021 inclus** par arrêté préfectoral n° 2021-CP-035-IC en date du 2 mars 2021 sur la demande d'enregistrement concernant la création d'une nouvelle plateforme logistique sur le territoire de CAUREL, présentée par la société CLEMENT 2

Pendant toute la durée de la consultation publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en **mairie de CAUREL**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le **mardi de 15h30 à 19h00, le jeudi de 9h15 à 12h30 et le vendredi de 11h00 à 12h00**, ou les adresser au préfet par lettre à l'adresse suivante : Direction Départementale des Territoires – SEEPR – Cellule Procédures Environnementales – 40, Boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex ou par voie électronique à : [ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr](mailto:ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr)

A l'issue de la procédure, la demande susvisée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus. Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande présentée par la société CLEMENT 2.

Cet avis au public ainsi que la demande de l'exploitant sont consultables sur le site internet « les services de l'État dans la Marne » : [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr).

Châlons-en-Champagne le 3 mars 2021

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef de la Cellule Procédures Environnementales  
signé : Vincent ROGER